

## Horizons 2020

Saint-Symphorien-d'Ozon compte 90 agents. 90 parmi les 1,8 millions de la fonction publique territoriale, composée des régions, départements, communes et établissements publics. Au sein de ces administrations, les agents travaillent pour l'éducation, la culture, l'environnement, le social, la sécurité, l'urbanisme, la voirie, les travaux publics...

Dans notre commune comme ailleurs ce sont des fonctionnaires et des contractuels qui apportent ces services. Leur traitement représentera en 2023 3,2 M€ de dépenses, sur un budget de fonctionnement total de 71 M€. Ils sont pilotés par une Directrice générale des services et par des chefs de service.

En 2022, un groupe de travail composé d'élus et d'agents a rédigé un document devenu obligatoire : les lignes directrices de gestion. Elles constituent le texte de référence pour la gestion des ressources humaines de la ville et de son Centre communal d'action sociale. Leur élaboration vise à formaliser la politique des ressources humaines, à définir des orientations, à les afficher et à prévoir les impacts des mesures envisagées. Sur un plan politique, elles obéissent à quatre enjeux : l'amélioration du service rendu à l'utilisateur, le développement de l'attractivité de la collectivité, l'adaptation des compétences des agents aux évolutions professionnelles et technologiques et la maîtrise de la masse salariale.

La crise sanitaire a montré que pour l'ensemble de la population une nouvelle relation au travail advenait. C'est ainsi que parmi les premières communes nous avons mis en place le télétravail, qui certes concerne une partie seulement des agents puisque beaucoup d'emplois appellent une présence sur le terrain.

Nous voulions dans ce numéro célébrer nos services publics, et mettre en lumière l'engagement quotidien des agents, qui savent s'adapter pour accueillir les besoins des usagers, dans un contexte économique contraint.

Nous voulions aussi rappeler, en ce mois d'armistice, à quel point l'administration se devait de porter les vertus démocratiques et républicaines, à quoi elle a parfois failli, facilitant la tâche de nos bourreaux, dont le procès de l'un, Klaus Barbie, fera l'objet d'une exposition à la villa Louvier, à compter du 6 mai.

Ce sera une occasion de nous redire que le devoir de mémoire incombe à chacun, à l'heure où dans trop d'endroits du monde et y compris en France se dévoilent des tentatives autoritaires. Écoutons Spinoza, qui nous encourageait à repousser nos passions tristes !

## Ozon l'Avenir

Les élus d'Ozon l'Avenir consacrent la tribune de ce mois de mai à la thématique de la pollution aux PFAS (substances poly ou perfluoroalkylées). Près d'un an après la diffusion du reportage de France Télévision qui a mis en exergue le rejet de ces polluants éternels par des industriels de la Vallée de la Chimie, le collectif « Ozon l'eau saine » a organisé une réunion publique sur la situation dans le Pays d'Ozon, le 30/03 à Communay, réunissant plus de 200 participants (et autant n'ayant pas pu rentrer dans la salle). Cette forte mobilisation démontre le caractère préoccupant de ce problème majeur pour notre santé que lui confèrent nos concitoyens. Nous tenons à remercier le collectif pour sa ténacité.

Au conseil municipal du 18/10/2022, lors de la présentation du rapport sur la qualité du service public de l'eau potable, nous sommes intervenus pour demander à la majorité des informations sur la situation de la pollution aux PFAS pour notre commune. Nous nous interrogeons sur les raisons qui l'ont poussé à ne pas retranscrire la question et la réponse apportée au compte rendu.

Les dernières informations publiées sur le site de la direction de l'environnement (DREAL) montrent une exposition de l'eau captée dans la station de Ternay – celle qui alimente notre commune – de plus du double de la valeur maximale prescrite par la directive européenne. La concentration des substances devant faire l'objet d'une attention particulière sont, quant à elles, en dessous du seuil.

Les PFAS peuvent se retrouver dans l'eau, s'accumuler dans nos terres, et se retrouver dans nos assiettes. Par principe de précaution, il est recommandé aux habitants de ne pas consommer d'œufs et de chairs de volailles élevées sur Solaize.

Devant tant d'incertitudes liées aux risques réellement encourus par les Symphorinois, nous souhaitons la création d'une page dédiée à la pollution aux PFAS sur le site internet communal, la création d'un dossier récurrent pour l'actualisation des données de situation dans le journal municipal, ainsi que la mise en place de systèmes de filtration de l'eau performants dans tous les locaux communaux recevant du public.

De plus, il nous semble essentiel que la commune effectue régulièrement des prélèvements d'échantillons de nos sols, de nos nappes phréatiques, de notre production animale (volailles, œufs...), de nos cultures maraîchères et fruitières. Les résultats de ces prélèvements devront être communiqués de manière transparente via les canaux classiques.